

<http://www.snetap-fsu.fr/note-de-service-deprecarisation-du.html>



Publication du décret, des arrêtés et de la note de service "déprécarisation" du 31 janvier 2013

- Métiers - Enseignant.e - Non titulaires, actualités - ACEN, ACR, vacataire -
Date de mise en ligne : vendredi 1er février 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Au JO du 31 janvier sont parus :

1. [Décret no 2013-106](#) du 30 janvier 2013 relatif à l'ouverture de recrutements réservés pour l'accès à certains corps de fonctionnaires de l'Etat relevant du ministre chargé de l'agriculture et de l'Office national des forêts
2. [Arrêté du 30 janvier 2013](#) fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale des concours pour l'accès au corps des professeurs certifiés de l'enseignement agricole, des professeurs de lycée professionnel agricole et des conseillers principaux d'éducation des établissements d'enseignement agricole réservé à certains agents non titulaires relevant du ministre chargé de l'agriculture pris en application de l'article 7 du décret no 2012-631 du 3 mai 2012
3. [Arrêté du 30 janvier 2013](#) modifiant l'arrêté du 14 avril 2010 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré agricole et du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique agricole

[Nocia](#) a publié ce même jour la [Note de Service](#) cadrant l'organisation des concours réservés [PCEA](#) / [PLPA](#) / [CPE](#) session 2013.

Calendrier :

- Date d'ouverture des pré-inscriptions télématiques sur <http://www.concours.agriculture.gouv.fr> : 05 février 2013 ;
- Date limite des pré-inscriptions télématiques : 23 février 2013 ;
- Date limite de retour des dossiers d'inscription et des dossiers [RAEP](#) : 02 mars 2013 ;
- L'évaluation des dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle par les jurys pour l'admissibilité se déroulera à partir du 02 avril 2013 ;
- L'épreuve orale d'admission se déroulera à partir du 13 mai 2013.